

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

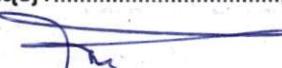
## Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement de caractère personnel.

## Cadre réservé au Médecin

DOCTEUR Abdelfettah LAROU  
Gastro Entérologue  
Av. Général Sand et Bd. Stendhal, Rés. Général  
M. H. (T.A.C.) / Maârif - Casablanca  
Téléphone : 06 63 37 30 / Tél: 0522 26 00 18



### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
19/04/22	C		2000	DOCTEUR Abdelfettah Lamine Gastro Entérologue Av. Hassan II et Bd. Stendhal, Rés. Bouskoura Télé: 0522 57 37 30 / Tél: 0522 57 37 30 Université Hassan II Casablanca

### EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE JNANE CALIFORNIE Dr. FALAH Youssef 0 Place Talalat Rés. Lina Jnane California, Casablanca Tél: 05 22 57 11 12 - Casablanca CE: 001512678000028	19/04/2022	73,00

### ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

### AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

#### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des travaux
				<input type="text"/>
<img alt="Diagram of upper and lower dental arches with numbered teeth from 1 to 8. Arrows indicate the direction of treatment: H (top), G (bottom				

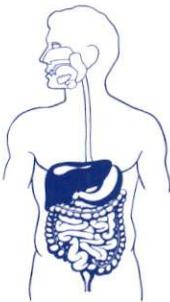
Docteur Abdelfatah Lahlou

SPECIALISTE

Des Maladies de L'appareil Digestif  
(Estomac- Intestins...)  
des Maladies du Foie

Proctologie Médicale et Chirurgicale  
(Hémorroïdes, Fissure, Fistule anale )

Endoscopie Digestive  
Echographie Abdominale



الدكتور عبد الفتاح لحلو

اختصاصي في :

أمراض الجهاز الهضمي (المعدة، الأمعاء...)

أمراض الكبد (التهاب الكبد...)

جراحة المخرج (ال بواسير - الدمل...)

الفحص الداخلي بالمنظار

الفحص بالأكمغرافيا

Casablanca, le : 19.04.22. الدار البيضاء، ي

MR Bel yasmine Alstellah.



~~29.00  
1. Zygadol SW.~~

~~10x3g 5j~~

~~44.00  
2. Beviran fort. 10x2g 5j~~

~~73.00~~

PHARMACIE JNANE CALIFORNIE  
Dr. FALAH Youssef  
0 Piste Tafert Rés Lina  
Jnane California Ain Chok  
Tél: 05 22 27 11 12 - Casa  
ICE: 001512678000029

DOCTEUR Abdelfatah Lahlou  
Gastro Proctologue  
Résidence Standhal, Rés. 0, 104  
Angle Bd. Georges Sand et Av. Georges Sand, 30/1 Tel: 05 22 28 39 39  
Derb ghelef - Casablanca



90X320

جروج سندال - جروج سند - (قرب طاك وسنك أمين) - درب غلف - الدار البيضاء  
Angle, Bd. Standhal et Av. Georges Sand. Rés. Benber, Imm. "C", 2ème Etage , N° 91 (Prés du TAC et Snack Amine)  
Derb ghelef - Casablanca - Tél.: 05 22 25 50 14 - Urgence : 06 61 42 37 30